



Information aux riverains de la rue de la Poste

Traité par : Régis Brasey
Réf. : 2022-05-16_Annonce travaux Etape 4

Pully, le 16 mai 2022



Rue de la Poste et av. Samson Reymondin **Etape 4 : mise en séparatif et réaménagement de la rue de la Poste**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de mise en séparatif et de réaménagement de la rue de la Poste et de l'av. Samson Reymondin avancent plus vite que prévu.

Dès lors, l'étape 4 de la rue de la Poste (de la place de la Gare à la Grand'Rue), initialement planifiée à partir de la fin du mois de juin 2022,

débutera le mercredi 1^{er} juin 2022
pour une durée de 5 mois.

La circulation des véhicules à la rue de la Poste sera décalée sur la voie côté lac.

L'accès aux propriétés et la circulation piétonne seront garanties en tout temps pour les riverains et les commerces.

Les livraisons pour les commerces devront être coordonnées avec le chantier.

De brèves coupures d'eau potable, de gaz (SI Lausanne) et d'électricité seront effectuées et, dans la mesure du possible, annoncées au préalable.

Nous vous rendons attentifs au fait que la planification présentée est fortement dépendante des conditions météorologiques.

Le ramassage des déchets sera organisé dans le cadre du chantier et garanti en tout temps.

Pour information, les travaux à la rue de la Gare (étape n°9) débuteront le mardi 7 juin 2022 pour une durée de 5 mois également.



 Zone de travaux

Toutes les informations relatives à la circulation sont également disponibles sur le site Internet de la Ville, sous la rubrique « Chantiers/Travaux ».

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation et aux déviations qui seront mises en place par le Sgtn M. Regazzoni de Police Est Lausannois (☎ 021/721.33.11), ainsi qu'aux directives du responsable du chantier, M. R. Brasey (☎ 021/721.31.11).

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels